

## Commune de Saint-Galmier

# LISTE DES DELIBERATIONS

**PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 20 JUIN 2024**

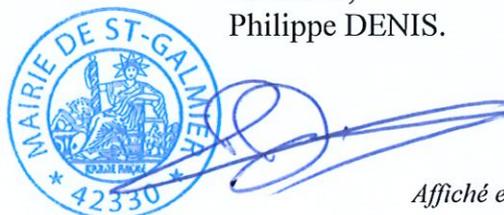
(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 23 mai 2024.
- Approuve à la majorité (23 voix Pour et 5 voix Contre) les acquisitions et cession de parcelles dans le site de la Rose des Vents
- Approuve à l'unanimité la cession de la parcelle BZ 164– site de la Rose des Vents
- Approuve à l'unanimité la sollicitation d'un fonds de concours dans le cadre du plan de relance métropolitain pour la création d'un théâtre de verdure
- Approuve à l'unanimité la tarification cantine et périscolaire
- Approuve à l'unanimité le règlement intérieur cantine, périscolaire, études
- Prend acte du rapport annuel du service géré en délégation - Casino municipal - saison 2022-2023
- Approuve à l'unanimité les tarifs 2024 de la piscine
- Approuve à l'unanimité la convention de mise en commun d'un service de police municipale avec la commune de Cuzieu
- Approuve à l'unanimité la modification du règlement général des locations des salles municipales
- Approuve à l'unanimité la subvention de fonctionnement à l'association Saint-Galmier Loisirs suite à la notification du Département de la Loire
- Approuve à l'unanimité la modification des amortissements suite au passage en M57
- Prend acte des décisions du maire.

Le Maire,  
Philippe DENIS.



*Affiché et mis en ligne le 24 juin 2024*